

Communes & climat

Outil bilan carbone communal



SOURCES, LIENS UTILES



PLAN CLIMAT CANTONAL

www.ge.ch/document/24973/telecharger

- **Fiches de références**
7.1 > Exemplarité des acteurs publics
- **Atelier C&C outil bilan carbone communal du 7 octobre 2021**
www.ge.ch/document/presentations-atelier-outil-bilan-carbone-communal-07102021
- **Bilan carbone cantonal**
www.ge.ch/document/bilan-carbone-territorial-du-canton-geneve
- **Etude exploratoire « Neutralité carbone à Genève en 2050 »**
www.ge.ch/document/etude-exploratoire-neutralite-carbone-geneve-2050
- **Efficiences Collectivités, SIG-éco21**
ww2.sig-ge.ch/collectivites/optimisation-energetique-et-environnementale/eco21-collectivites/accompagnement
- **Ville de Versoix**
www.versoix.ch/administration/developpement-durable/developpement-durable-4543
- **Commune de Meinier**
www.meinier.ch/environnement-developpement/developpement-durable/developpement-durable

En bref

L'Etat de Genève, en collaboration avec SIG-éco21 et le bureau Quantis, a développé un outil méthodologique offrant la possibilité aux communes genevoises de réaliser leur propre bilan carbone de manière simple et efficace. Cet outil a été réalisé en concertation avec plusieurs communes pilotes de typologies différentes afin de répondre au mieux aux prérogatives et exigences de chacune. Grâce à l'élaboration de leur bilan carbone, les collectivités peuvent identifier les principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre et développer un plan d'actions en cohérence avec les enjeux spécifiques de leurs territoires.

Interventions

● Présentation de l'outil bilan carbone communal

- Damien Gummy, chef du secteur climat et Justine de Bodinat, adjointe scientifique, Direction de la durabilité et du climat
damien.gummy@etat.ge.ch
justine.debodin@etat.ge.ch

Dans la perspective de mettre à disposition des communes une boîte à outil et un accompagnement leur permettant d'initier des démarches spécifiques en lien avec le climat : diagnostic, stratégie, plans d'actions, etc., l'Etat de Genève, SIG-éco21 et Quantis ont développé, à l'attention des communes genevoises, un outil Excel harmonisé d'estimation et de suivi des émissions de gaz à effet de serre sur leurs territoires.

L'outil permet la réalisation d'un bilan carbone selon deux périmètres :

- le bilan carbone territorial, qui prend en compte l'ensemble des émissions directes et indirectes des résidents communaux.
- le bilan carbone de l'administration, qui prend en compte l'ensemble des émissions directes et indirectes de l'administration communale et de son patrimoine.

Les résultats permettent de distinguer les émissions directes et indirectes et d'identi-

fier les principaux postes d'émissions. Dès l'obtention des résultats, les autorités communales peuvent ainsi définir des leviers d'actions majeurs pour renforcer leur rôle d'exemplarité.

L'outil a été développé pour que les communes puissent réaliser leur bilan carbone de la manière la plus simplifiée possible, notamment en réduisant les ressources nécessaires à la collecte de données. Toutes les données disponibles aux niveaux communal, cantonal ou fédéral ont été pré-renseignées (ex. consommation d'électricité et de chauffage fournies par SIG, données relatives à la mobilité fournies par le microrecensement mobilité, etc.) et sont régulièrement mises à jour. En 2023, dans le cadre du bilan carbone du territoire genevois, la collecte



Suite au verso ↓

PENSEZ COLLABORATION !

La Direction de la durabilité et du climat, porteuse de l'« outil bilan carbone communal » se tient à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

N'hésitez pas à leur faire part de vos retours d'expériences sur l'outil et sa prise en main informatique.

durabilite-climat@etat.ge.ch



et la modélisation des données au niveau cantonal pourra également alimenter l'outil communal et permettra de mettre à jour et d'affiner certains postes d'émissions (par exemple la consommation et la mobilité).

Données énergétiques des bâtiments et de l'éclairage public pour la construction du bilan carbone

- Jean Mauron,
Conseiller éco21-Collectivités
jean.mauron@sig-ge.ch

Les données préremplies, ayant trait particulièrement au territoire genevois, sont principalement renseignées par les services industriels (SIG) et le système d'information du territoire à Genève (SITG). Les sources utilisées par ces deux entités, pour connaître les données de consommation des bâtiments et l'éclairage public, sont réparties ainsi :

SIG	SITG
agents énergétiques :	agents énergétiques :
• électricité	• mazout
• gaz	• biomasse
• CAD	• électricité PAC
	données techniques :
	• SRE
	• IDC

A cela s'ajoute l'apport précieux des communes, en collaboration avec SIG, sollicitées pour l'identification de leurs bâtiments communaux et de leurs données de consommation propres.

Retour d'expériences

Ville de Versoix

Le bénéfice du bilan carbone dans le cadre de l'élaboration du plan climat communal de Versoix

- Catherine Lavallez, Directrice, Territoires & Energies
catherine@territoires-energies.ch
- Damien Regenass, Délégué au développement durable, Ville de Versoix
d.regenass@versoix.ch

La Ville de Versoix a établi son bilan carbone dans le cadre de l'élaboration de son plan climat communal. Ce fut une large démarche incluant le conseil administratif, les chefs de services, la commission du développement durable, coordonnée par une mandataire et le délégué au développement durable communal. Il s'agit d'un outil précieux pour un premier diagnostic

(mobilisation politique, définition d'orientations stratégiques) nécessitant toutefois certaines adaptations si l'on souhaite l'utiliser pour suivre la mise en œuvre du plan et de ses effets. A ce sujet, certaines « précautions d'usage » ont été identifiées, communiquées et prises en compte, telle que la source de certaines données, reflétant de manière inégale les spécificités locales.

Une fois établi, le bilan carbone 2019 de Versoix a été mis en regard des objectifs climatiques 2030 (-60% des émissions de gaz à effet de serre) et 2050 (neutralité carbone) et a servi à prioriser les actions à mener dans le cadre du volet « réduction » du plan climat communal.

Dès lors, et dans une logique de suivi, des questions se posent au sujet de la mise en œuvre du plan climat : à quelle fréquence faudra-t-il mettre à jour le bilan carbone pour que les changements soient visibles et interprétables ? Quelles sont et seront les modalités de transmission des données mises à jour par le Canton ? De surcroît, une réflexion au sujet d'un affinement des données d'entrée est menée. Il serait en effet pertinent d'intégrer au bilan carbone communal certaines valeurs en adéquation avec les réalités communales (ex. habitudes de consommation).

Commune de Meinier

L'utilisation du Bilan carbone par une petite commune : bilan et perspectives

- Simona Korff, Conseillère municipale, Commune de Meinier
simona.korff@meinier.ch

La commune de Meinier comptait 2'082 habitants à fin 2022. Son territoire est très majoritairement composé de zones agricoles (17 exploitations) et elle abrite également une réserve naturelle de 20 ha.

En 2020, la commune a entrepris l'élaboration d'un Agenda 2030. Parallèlement, à la suite de la première présentation de l'outil Bilan carbone communal dans le cadre de l'atelier Communes & climat du 7 octobre 2021, le bilan carbone (BCC) 2019 a été établi et présenté aux autorités. Les trois postes d'émissions les plus importants, identifiés par le BCC, sont : la consommation des ménages (38%), la mobilité (28%) et les bâtiments (21%). Forts de ce constat, diverses mesures permettant d'agir de manière prioritaire sur ceux-ci ont été menés tels que : le soutien d'une économie en circuit court (dont la création et la promotion des « pépites meynites », une monnaie (super) locale) ; des ateliers zéro déchets ; des subventions pour une mobilité responsable ; l'optimisation et la réduction de l'éclairage public, des visites villas et PME (SIG) ; le renouvellement du patrimoine arboré ou encore l'aggradation des sols des lots communaux.